

LYCEE SALVADOR ALLENDE
HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Courriel : ce.0141796b@ac-caen.fr
Tel : 02.31.53.10.70

RENTREE 2020 – INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

1^{ère} étape – Je m’inscris en ligne

Votre établissement vous a fourni des identifiants pour procéder à l’inscription en ligne de votre enfant, sur le site internet : <https://teleservices.ac-caen.fr/ts>

Connectez-vous entre **le mercredi 1^{er} juillet et le vendredi 3 juillet 2020 (18 h)** et suivez les différentes étapes qui vous sont proposées.

Téléchargez le document (pdf modifiable) intitulé "NOM.Prénom" et complétez le.

Une fois les 5 pages complétées, sauvegardez le sous le nom et prénom de votre enfant (ex : DUMESNIL.Marie). N’oubliez pas de joindre un RIB au format PDF ou JPEG. L'ensemble de ces documents est à retourner par mail à l’adresse : inscription.allende@gmail.com

Cette procédure achevée, l’inscription de votre enfant sera effective.

Nous vous rappelons que **la téléinscription est prioritaire**. De façon exceptionnelle, les familles ne disposant pas d’un accès au numérique seront accueillies au lycée en salle 16 et pourront procéder à l’inscription sur place du jeudi 2 au lundi 6 juillet de 8 h 30 à 16 h.

2^{ème} étape – Je complète mon inscription

1. ATOUTS NORMANDIE

Souscrivez aux avantages 15–25 ans sur ATOUTS NORMANDIE à l’adresse suivante : <https://atouts.normandie.fr>

2. MANUELS SCOLAIRES

Vous pourrez adhérer et vous pré-inscrire si vous le souhaitez au service d’achat/vente des manuels scolaires de la FCPE en vous connectant à l’adresse suivante : <https://14.fcpe-asso.fr>

La liste des manuels scolaires 2020/2021 sera disponible sur le site internet du lycée.

(En cas de nécessité contactez la FCPE au : 07 66 30 93 53).

3. TRANSPORTS SCOLAIRES

Renseignez-vous sur les abonnements et souscrivez en ligne en vous connectant sur les différents portails : bus verts (busverts.fr), bus et trams de ville (<https://www.twisto.fr/titres-et-abonnements/titres.html>), trains (<https://ter.sncf.com/normandie>)

4. MAISON DES LYCEENS

Votre enfant peut adhérer à la Maison des Lycéens. Une cotisation de 8 € pourra alors être déposée à la vie scolaire la semaine de la rentrée (chèque libellé à l’ordre de la MDL lycée Allende).